Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2004

Le très honorable Paul Martin
Premier ministre du Canada

Table des matières

Première partie : Message du président et du directeur général et premier dirigeant par intérim **1**

Partie II : Déclaration de la direction **3**

Partie III : Sommaire du rendement de la TRNEE **4**

Partie IV : Contexte **5**

Raison d'être 5

Vue d'ensemble 5

La durabilité au Canada : Données de base et nécessité de protéger et mettre en valeur notre capital naturel 6

La contribution de la TRNEE au Rendement du Canada 8

Contribution aux priorités gouvernementales 8

Facteurs influant sur notre rendement 9

Ressources 10

Partie V : Analyse du rendement **11**

Un nouveau système de mesure du rendement et une nouvelle fonction d'évaluation au sein de la TRNEE 12

Influence sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que sur les décisions dans d'autres secteurs clés 13

De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants 16

Meilleure prise de conscience et compréhension des problèmes, possibilités et solutions pratiques en matière d'environnement et d'économie 16

Formuler des conseils sur les enjeux économiques et environnementaux 18

Progrès dans les initiatives gouvernementales 25

Annexe 1: Les membres de la TRNEE au 31 mars 2004 ..... **28**

Annexe 2 : Organigramme de la TRNEE **29**

Annexe 3 : Tableaux financiers selon une comptabilité de caisse modifiée (non vérifiés) **30**

Annexe 4 : États financiers vérifiés **33**

Annexe 5 : Tableau de concordance entre les engagements du RPP 2003-2004 et la structure du RMR 2003-2004 ..... **45**

Annexe 6 : Personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements **47**

Première partie : Message du président et du directeur général et premier dirigeant par intérim

Nous sommes heureux de présenter le Rapport sur le rendement de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

Cette année, la TRNEE a réussi, pour la première fois, à aborder systématiquement la question des résultats en mesurant constamment le rendement et en créant une nouvelle fonction d'évaluation. Ces efforts, qui consistent également à réagir aux évaluations et à utiliser l'enchaînement des résultats pour chacun de nos programmes, se sont avérés extrêmement utiles pour axer l'attention du personnel et des membres sur les points forts et compétences de base, et pour nous aider à distinguer les priorités des éléments qui revêtent une importance secondaire. Nous appliquons maintenant ce que nous avons appris, au cours de cet exercice, à la planification de nouveaux programmes et d'autres champs d'activité pour le prochain exercice.

L'indicateur primordial de réussite est l'utilité de nos conseils pour notre principal client, le gouvernement fédéral. Les évaluations ont confirmé qu'en général, les hauts fonctionnaires et directeurs de programmes du gouvernement fédéral considèrent la TRNEE comme une source précieuse de conseils en matière de politiques, et qu'ils la respectent pour sa crédibilité, sa neutralité et son à-propos. Ces dirigeants croient que la TRNEE est en mesure d'apporter un éclairage très important sur des questions d'importance nationale. Récemment, le gouvernement a annoncé qu'il octroierait une aide financière pour exploiter les indicateurs de l'environnement et du développement durable de la TRNEE; cette annonce illustre à quel point nos efforts ont abouti à faire mieux reconnaître le besoin d'intégrer les objectifs économiques et environnementaux.

En dehors de l'appareil fédéral, les décideurs de l'ensemble du pays ont également reconnu la valeur de nos travaux dans des domaines tels que l'élaboration d'indicateurs nationaux, le réaménagement des terrains contaminés et la viabilité écologique urbaine. Notre succès a également été confirmé par la remise du Prix du leadership en matière de politique du collège Arthur Kroeger 2004, reconnaissant le rôle de modèle que joue la TRNEE dans la définition des enjeux, ainsi que son leadership novateur qui permet de faire progresser l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques.

Quoique le bilan soit généralement positif, nous avons, par ailleurs, remarqué des points importants à améliorer. Les dirigeants de l'appareil fédéral s'attendent à ce que nous offrions un contexte plus large et des conseils stratégiques de plus haut niveau en matière de développement durable, option que nous réexaminerons dans notre planification des prochaines années. Nous devons aussi améliorer nos contacts avec les hauts fonctionnaires pour mieux leur faire connaître nos travaux et pour assurer une coordination efficace de nos efforts dans les domaines de préoccupation communs.

Lorsque les décisions concernant notre environnement et l'économie s'inspirent d'analyses et de conseils judicieux, tous les Canadiens en bénéficient. La TRNEE aide les décideurs à intégrer ces considérations vitales. Au cours du prochain exercice, nous continuerons d'améliorer la façon dont nous assurons ce précieux service.

Harvey L. Mead
Président

Eugene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant par intérim

Partie II :
Déclaration de la direction

Déclaration de la direction

Je soumets, pour qu'il soit déposé au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) pour l'exercice 2003-2004, au nom de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Le présent rapport a été préparé conformément aux principes de rapport et autres exigences énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*, et représente, au meilleur de ma connaissance, un tableau global, équilibré et transparent du rendement de l'organisme pour l'exercice financier 2003-2004.

Eugene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant
par intérim

Partie III :
Sommaire du rendement de la TRNEE

La figure 3.1 résume les progrès accomplis pour atteindre le seul objectif stratégique de la TRNEE, tandis que la figure 3.2 démontre que la TRNEE n'a fait l'objet d'aucun rapport d'un comité Parlementaire ou de la Vérificatrice générale en 2003-2004.

Figure 3.1: Sommaire du rendement

Résultat stratégique et principaux résultats	État d'avancement
Résultat stratégique : L'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions dans d'autres secteurs clés, sont influencées par les conseils de la TRNEE.	
Résultats escomptés : • Les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral concernés reconnaissent les rapports de la TRNEE comme une source importante de conseils stratégiques.	Attentes satisfaites
• Les rapports de la TRNEE sont considérés comme une source importante de conseils par les décideurs des secteurs non fédéraux.	Attentes satisfaites

Figure 3.2 : Recommandations externes visant la TRNEE en 2003–2004

Recommandations du Comité parlementaire et de la Vérificatrice générale qui visent la TRNEE au cours de cette période	Réaction
Recommandations du Comité parlementaire (néant)	(s/o)
Recommandations de la Vérificatrice générale (néant)	(s/o)

Partie IV : Contexte

Raison d'être

La croissance et la prospérité économiques revêtent une importance cruciale pour les Canadiens. Toutefois, l'activité économique exerce des pressions croissantes sur la salubrité de l'environnement, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale. Il faut constamment relever ce défi en menant des recherches rigoureuses, en sollicitant le point de vue des parties prenantes et en appliquant les nouvelles connaissances qui en découlent, au profit de l'élaboration des politiques.

La TRNEE répond à ce besoin en trouvant et en préconisant des moyens d'encourager la prospérité économique pour l'ensemble des Canadiens, tout en préservant l'environnement pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

« Les gouvernements doivent créer des structures qui leur permettront de réfléchir et d'agir de manière interdisciplinaire. Une expérience prometteuse est celle de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. La Table ronde rassemble des représentants du gouvernement, de l'industrie, du milieu autochtone canadien, du milieu universitaire et des organisations non gouvernementales. Elle s'efforce de faire comprendre que la salubrité de l'environnement et la croissance économique vont de pair. »

– Roy Romanow, 2003

Vue d'ensemble

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), a été créée en 1994 comme organisme indépendant, financé par le secteur public, pour expliquer les principes et les pratiques du développement durable et en encourager l'adoption. L'organisme assume ce large mandat en examinant, de manière stratégique, les enjeux qui sont à la croisée de l'environnement et de l'économie.

L'organisme, qui relève du Premier ministre, a pour membres des Canadiens distingués, et il est doté d'un secrétariat à Ottawa. Les membres représentent un vaste éventail de secteurs dont le milieu des affaires, les syndicats, le milieu universitaire, les organisations environnementales et les Autochtones, ainsi que diverses régions du pays. (Voir la liste des membres à l'annexe 1.)

Le secrétariat, dirigé par un directeur général, assure la gestion des programmes, ainsi que des services d'analyse, de communications et d'administration (voir l'organigramme à l'annexe 2.) On trouvera des renseignements généraux sur la TRNEE et ses membres sur le site Web de l'organisme (www.nrtee-trnee.ca).

La durabilité au Canada : Données de base et nécessité de protéger et mettre en valeur notre capital naturel

Au cours des 12 années qui se sont écoulées depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, le développement durable et la protection de l'environnement sont devenus des enjeux établis et intégrés et des valeurs essentielles pour les Canadiens, et ce, à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la société civile, du milieu des affaires ou du gouvernement. Le Canada, qui a signé ou ratifié au moins 45 conventions et accords multilatéraux sur l'environnement, est également signataire de nombreux programmes d'action (ex. : Action 21, Agenda Habitat, Plan de mise en œuvre du Sommet mondial du développement durable, et Protocole de Kyoto), ainsi que d'ententes économiques et de traités commerciaux internationaux. Notre engagement se traduit également par l'adoption récente de plusieurs lois, dont la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, la *Loi sur les espèces en péril* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Or, malgré ces premiers pas qui ont été franchis, notre compréhension du rôle de l'environnement dans le maintien de notre qualité de vie demeure restreinte, tandis que l'intégration des préoccupations environnementales à celles d'ordre économique et social demeure un défi colossal, tant sur le plan pratique qu'intellectuel.

> En 2003-2004, le gouvernement a reçu le rapport de la TRNEE sur l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement, qui énonce une série restreinte d'indicateurs d'envergure nationale tenant compte des biens nécessaires pour assurer aux Canadiens une économie et une société prospères, et un environnement salubre. En réponse à ce rapport, le gouvernement s'est engagé à appliquer ces indicateurs à ses mécanismes décisionnels, et a annoncé qu'il consacrait 15 millions de dollars du budget fédéral à cette fin. L'emploi d'indicateurs nationaux ne suffit pas, à lui seul, à gérer notre capital national de manière responsable, mais marque un excellent point de départ.

La nouvelle notion de « capital naturel », qui offre une nouvelle façon d'envisager les liens entre l'environnement et l'économie, permet en partie de relever ce défi. Le capital naturel est un élément particulièrement important de la richesse nationale. Il alimente l'activité économique en fournissant non seulement les matières premières et le territoire sur lequel nous vivons et travaillons, mais aussi les nombreux écoservices qui assurent la vie, dont l'assainissement de l'eau et de l'air viciés, et une terre fertile.

À l'instar du capital produit, le capital naturel se dégrade parfois; par exemple, lorsqu'on modifie des terres ou lorsque les charges de déchets sont excessives. Il est parfois difficile, voire impossible de remplacer le capital naturel disparu; il est, en effet, plus difficile de créer de nouveaux milieux humides que de construire une nouvelle usine. Toutefois, il est possible de régénérer ou d'améliorer de nombreux types de capital naturel, et même d'en empêcher la détérioration, grâce à des pratiques environnementales durables.

Le Canada, gardien d'une proportion importante du capital naturel mondial, a la responsabilité de 20 p. 100 de la nature sauvage du monde, de 24 p. 100 de ses milieux humides, de 7 p. 100 de ses réserves d'eau douce renouvelables

et de 10 p. 100 de ses forêts; il est également doté du plus long littoral au monde. La TRNEE joue un rôle important en conseillant le gouvernement sur le recours à des instruments fiscaux et stratégiques pour protéger et mettre en valeur ces biens vitaux. D'autres statistiques récentes illustrent, également, le besoin indéniable que la TRNEE poursuive son travail de sensibilisation au capital naturel, et à l'importance d'intégrer l'environnement et l'économie dans la prise de décisions :

- *Qualité de l'air* – l'indicateur des tendances de la qualité de l'air de la TRNEE a légèrement augmenté de 1986 à 2000, ce qui laisse entendre que la qualité de l'air s'est détériorée au cours de cette période et que les efforts pour réduire la pollution n'ont pas atténué le degré d'exposition à l'ozone pour la plupart des Canadiens. (www.nrtee-trnee.ca)
- *Qualité de l'eau* – l'indicateur de la qualité de l'eau douce de la TRNEE, qui comprend des données extraites de tous les indices de qualité de l'eau au Canada, a révélé que 21 p. 100 de toutes les masses d'eau faisant l'objet d'une surveillance affichent une qualité de l'eau médiocre ou mauvaise. (www.nrtee-trnee.ca)
- *Changement climatique* – les gaz à effet de serre (GES) sont un facteur du changement climatique actuel. L'indicateur d'émission de gaz à effet de serre, qui mesure la part des émissions anthropiques de GES, a révélé que les Canadiens ont produit environ 726 mégatonnes d'équivalent CO2 de GES dans l'atmosphère en 2000. Ce chiffre représente environ 2 p. 100 des émissions mondiales de GES. (www.nrtee-trnee.ca)
- *Biodiversité* – le nombre d'espèces en péril au Canada est passé de 178 en 1988 à 415 en 2002. (www.speciesatrisk.gc.ca)
- *Nature* – le rapport de la TRNEE, *Préserver le capital naturel du Canada*, fait état des menaces directes et indirectes qui pèsent sur la nature. Les menaces directes – qui vont de l'étalement urbain à l'expansion vers le Nord de l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazière – risquent de transformer les paysages terrestres et marins du Canada à un rythme sans précédent au cours des dix prochaines années. Quant aux menaces indirectes, telles que la pollution et le changement climatique, elles portent gravement atteinte aux écosystèmes du Canada. (www.nrtee-trnee.ca)
- *Viabilité écologique urbaine* – le rapport de la TRNEE, *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes*, décrit comment les principaux indicateurs relatifs à l'utilisation des automobiles, à la fréquentation des transports en commun et aux modes d'urbanisation affichent des tendances négatives. Ces indicateurs soulignent la nécessité d'améliorer sensiblement la qualité de l'environnement urbain en s'attaquant aux aspects centraux et connexes de la forme urbaine, du transport et de la consommation d'énergie (www.nrtee-trnee.ca)

La contribution de la TRNEE au Rendement du Canada

Le rendement du Canada est un rapport annuel présenté au Parlement qui décrit le contexte de l'évaluation du rendement des programmes du gouvernement fédéral. Les travaux de la TRNEE ont trait à deux chapitres de ce rapport : « L'environnement au Canada » et « Les avenues de développement économique et l'innovation au Canada. »

En ce qui concerne l'environnement, notre organisme soutient le rôle du gouvernement fédéral qui consiste à « promouvoir l'avancement et le partage des connaissances en matière d'environnement pour permettre aux Canadiens de faire des choix éclairés. » Plus précisément, nos activités contribuent à atteindre trois résultats essentiels définis par le gouvernement. Nos récents travaux sur la viabilité écologique urbaine et la remise en état des terrains contaminés devraient contribuer à atteindre l'objectif de protection de l'environnement contre la pollution et de sa remise en état une fois contaminé. Quant aux efforts que nous consacrons actuellement au domaine de l'énergie, ils favorisent le résultat qui consiste à minimiser les risques relatifs au changement climatique. Enfin, nos travaux sur la conservation contribuent à atteindre le résultat suivant : l'adoption par le Canada d'une optique durable dans son utilisation des ressources et des écosystèmes naturels.

Le chapitre intitulé « Les avenues de développement économique et l'innovation au Canada » décrit le rôle du gouvernement comme suit : « l'amélioration du bien-être des Canadiens, qui passe par l'amélioration de leur niveau de vie ainsi que de leur qualité de vie ». La TRNEE contribue à la réalisation des résultats fixés par le gouvernement et qui ont trait à la mise en place d'une « infrastructure régionale et urbaine solide et à une forte croissance économique », à un « marché sûr et juste » et à « une économie du savoir novatrice ».

Contribution aux priorités gouvernementales

Au cours de 2003-2004, la TRNEE a joué un rôle dans plusieurs priorités nationales.

> *« Ce budget, qui s'inspire des recommandations de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, investira 15 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour élaborer et présenter de meilleurs indicateurs environnementaux sur l'assainissement de l'air et de l'eau et sur les émissions de gaz à effet de serre. »*
> *– Plan budgétaire 2004*

En février 2004, le Discours du Trône annonçait que le gouvernement commencerait à intégrer des indicateurs de développement durable et de l'environnement dans sa prise de décisions. Cette intention a été réaffirmée dans le budget qui s'ensuivit en mars. On peut établir des liens entre les indicateurs et les priorités exprimés dans la même partie du Discours du Trône qui traite des projets qu'a le gouvernement d'intensifier son engagement pour assainir l'air et l'eau et pour respecter l'engagement du Canada pris dans le cadre du Protocole de Kyoto.

L'inquiétude face au changement climatique et à la pollution atmosphérique est également l'un des facteurs qui motive l'Initiative de l'énergie et du changement climatique de la TRNEE. En août 2003, le Premier ministre a demandé à la TRNEE de faire des études et d'informer les Canadiens sur

le potentiel de réduction des émissions à l'avenir. Par la suite, il a précisé que ces travaux profiteraient aux stratégies futures sur l'énergie et le changement climatique et contribueraient à renforcer la compétitivité. Dans le cadre de ce programme, la TRNEE espère amorcer un débat qui commencera à s'attaquer à certains des grands défis énergétiques que les Canadiens devront relever au cours des 30 à 50 prochaines années. Il s'agit, entre autres, du changement climatique, de la volatilité du coût de l'énergie, du contexte continental de la politique énergétique du Canada et de la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Sur d'autres fronts, la grande tournée pancanadienne de la TRNEE qui avait pour but de promouvoir de nouvelles façons d'envisager la viabilité écologique urbaine et le réaménagement des terrains contaminés, venait appuyer le nouveau « programme urbain » du gouvernement fédéral. Notre programme actuel d'Écologisation de la fiscalité avait pour but de faire mieux comprendre comment la politique fiscale peut être appliquée de manière plus large pour atteindre les objectifs relatifs aux politiques environnementales. Et notre nouveau Programme sur la forêt boréale contribuera à la conservation du capital naturel du Canada pour les générations à venir. On trouvera sur le site Web de la TRNEE plus de précisions sur nos travaux dans ce domaine, entre autres (www.nrtee-trnee.ca).

Facteurs influant sur notre rendement

Le succès de la TRNEE dépend, en grande partie, de sa capacité d'influer sur la manière dont le gouvernement aborde d'importants enjeux du développement durable. Les décideurs doivent saisir la valeur de nos conseils et les juger suffisamment fiables pour intervenir en conséquence. C'est pourquoi la TRNEE doit gérer, avec soin, tout risque qui menace la pertinence, la neutralité ou la crédibilité de l'analyse et des recommandations qu'elle présente.

Pour s'assurer que ses travaux soient pertinents pour les décideurs, la TRNEE se livre à un vaste exercice de définition de la portée d'un nouveau programme avant de l'amorcer, et ce programme n'ira de l'avant que si les parties prenantes se montrent désireuses que l'on intervienne dans ce domaine. Le statut indépendant de l'organisme est indispensable à sa neutralité, tout comme sa culture de gestion, qui lui permet de très bien comprendre ce domaine de risques et d'assurer que la neutralité et l'équilibre sont préservés à toutes les étapes du processus et de la production de rapports de la TRNEE. Enfin, la crédibilité des conseils prodigués par la TRNEE s'appuie sur la contribution des parties prenantes pour garantir que l'information soit, à la fois, valable et représentative de tous les points de vue. Les évaluations laissent entendre que l'organisme gère ces risques avec succès.

Toutefois, le succès de la TRNEE ne dépend pas seulement de sa capacité de garantir la qualité de ses conseils. Une autre difficulté majeure a trait au manque général de compréhension des liens étroits qui unissent l'environnement et l'économie et de leurs effets sur le développement durable. Ce manque de compréhension est lié à la faible priorité accordée aux enjeux du développement durable. Dans la mesure où elle le peut, la TRNEE surmonte cette difficulté en consacrant des efforts aux communications qui portent

sur la sensibilisation des décideurs et de ceux qui font l'opinion. Étant donné l'ampleur du problème et la concurrence féroce à laquelle il faut se livrer pour obtenir l'attention et les deniers des décideurs, ce sera là un obstacle au progrès, aussi constant que fondamental.

Ressources

En 2003–2004, la TRNEE a dépensé 4,9 millions de dollars (94 p. 100) du crédit que lui avait accordé le Parlement. Ce crédit, qui représente moins de 0,003 p. 100 des dépenses totales du gouvernement, est légèrement inférieur à celui des exercices précédents à cause de la contribution de 2 p. 100 du budget d'exploitation (93 000 $) de la TRNEE à la mise en œuvre du budget 2003 : objectif de réaffectation d'un milliard de dollars.

Les dépenses totales de la TRNEE pour l'exercice s'élèvent à 5,2 millions de dollars, soit 0,3 million de dollars de plus que les crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. Cette somme de 0,3 million de dollars représente le coût des services (342 584 $) fournis gratuitement à la TRNEE par d'autres ministères.

Les salaires et services professionnels représentent 3,5 millions de dollars (70 p. 100) des dépenses totales pour l'exercice précédent, ce qui est comparable à la somme de 4,0 millions de dollars (70 p. 100) des dépenses totales au cours de l'exercice précédent. Comme au cours des exercices précédents, pour obtenir des connaissances techniques et pour bien s'ajuster à la fluctuation des demandes pour les programmes, l'organisme a continué d'ajouter aux ressources humaines des services professionnels spécialisés, surtout pour la recherche, l'analyse et les communications.

L'annexe 3 contient des renseignements financiers, dont les états financiers vérifiés.

Partie V :
Analyse du rendement

La figure 5.1 illustre les liens entre les résultats, les priorités et les ressources de la TRNEE. Une analyse approfondie du rendement suit. Veuillez noter que cette structure de présentation de rapport diffère sensiblement du Rapport sur les plans et priorités 2003-2004. On trouvera à l'annexe 4 une explication pour ces changements et un tableau de concordance.

Figure 5.1 : Modèle logique de haut niveau

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : L'élaboration de politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions dans d'autres secteurs essentiels sont influencées par les conseils de la TRNEE.
Lorsque les décisions qui touchent, à la fois, l'environnement et l'économie reposent sur une analyse et des conseils judicieux, tels que ceux qui sont fournis par la TRNEE, tous les Canadiens en bénéficient. La santé et le bien-être des individus, qui dépendent de la salubrité de l'air, du sol et de l'eau, revêt une importance cruciale pour les Canadiens qui recherchent, également, la prospérité qu'offre une économie saine. La TRNEE aide les décideurs à intégrer ces considérations vitales. Dépenses planifiées : 5,0 millions de dollars Dépenses réelles : 4,9 millions de dollars ETP : 27

RÉSULTAT INDIRECT : De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants.
Les programmes multipartites de la TRNEE posent les jalons d'un débat plus poussé sur des questions controversées. Ils y parviennent en facilitant la création de partenariats dans l'ensemble des secteurs et des régions du pays, partenariats qui sont cruciaux pour aplanir les obstacles au développement durable au Canada. Comme ce résultat découle des dépenses consacrées au résultat stratégique, il n'y a aucune affectation particulière de fonds à ce niveau.

RÉSULTAT IMMÉDIAT : La clientèle fédérale et les parties prenantes nationales sont conscientes des possibilités, des solutions pratiques et des problèmes définis et étudiés par la TRNEE, et elles les comprennent.
Pour prendre des décisions savamment dosées, les décideurs doivent bien comprendre le point de vue des principales parties prenantes, les points essentiels de convergence et de débat, et l'éventail de solutions possibles. En faisant participer les décideurs aux groupes de travail et aux consultations de la TRNEE, et en diffusant de manière générale l'information qui en résulte, l'organisme s'attend à constater une meilleure compréhension. Ce résultat est un élément préalable dont découle directement la réalisation du résultat stratégique. C'est ainsi que les dépenses et les ETP ne se reflètent qu'au niveau du résultat stratégique.

PLANS ET PRIORITÉ AU NIVEAU DE L'ACTIVITÉ
La TRNEE a une activité, qui consiste à prodiguer des conseils sur l'environnement et l'économie. Cette activité constitue donc notre priorité. La planification de la TRNEE se fait surtout au niveau de deux activités sous-jacentes : • Formuler des conseils (commander des recherches, réunir des parties prenantes). Cette année, la TRNEE a publié des rapports importants sur la viabilité écologique urbaine, l'utilisation d'indicateurs d'environnement et de développement durable, et sur la conservation de la nature. On trouvera, au cours de cette analyse, plus de précisions sur ces travaux, parmi d'autres. • Diffuser des conseils (conseiller la clientèle fédérale, diffuser des conseils auprès d'autres parties prenantes). Cette année, la TRNEE a diffusé ses principaux rapports à un vaste éventail d'auditoires ciblés, en recourant à divers moyens tels qu'une tournée pancanadienne des villes. On trouvera, ci-après, des précisions sur ces initiatives. Toute dépense consacrée à cette seule activité équivaut à une dépense consacrée au résultat stratégique et, à ce titre, ne se reflète qu'à ce niveau. (À partir de la rédaction du *Rapport sur le rendement 2004–2005*, l'organisme sera en mesure de rendre compte des dépenses dans les deux champs d'activités sous-jacentes.)

Un nouveau système de mesure du rendement et une nouvelle fonction d'évaluation au sein de la TRNEE

Pour l'année visée par le rapport, la TRNEE insiste davantage sur la description de son rendement qu'au cours des années précédentes. La mise en œuvre de son nouveau système de mesure du rendement permet de mieux comprendre, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, ses activités, ses résultats et les proportions selon lesquelles l'organisme a suscité plus de prise de conscience et de compréhension – son résultat immédiat. L'organisme a appliqué ce nouveau système à sa tournée pancanadienne des villes et s'en est servi dans la planification de nouveaux programmes. En conséquence, les renseignements sur le rendement seront disponibles au fur et à mesure que les nouveaux programmes évolueront.

Cette année, la TRNEE a également introduit une fonction d'évaluation, en recourant à des études de cas pour évaluer les programmes qui se sont achevés récemment. Par exemple, elle a commandé quatre évaluations pilotes indépendantes qui portaient sur les résultats à un niveau supérieur, notamment sur son influence sur l'élaboration des politiques et les décisions dans d'autres secteurs. L'organisme compte évaluer un ou plusieurs programmes par an. Il est prévu que, dans le cadre d'une synthèse quinquennale, la combinaison de ces évaluations, ainsi que la mesure du rendement en cours, permettront d'obtenir un tableau relativement complet de l'historique du rendement de la TRNEE. On trouvera plus de précisions sur la manière dont la TRNEE aborde la mesure et l'évaluation du rendement dans son *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats*.

On trouvera, ensuite, une analyse du rendement de l'organisme, y compris une description des progrès accomplis sur la voie des résultats et des priorités, ainsi que de sa position face aux initiatives gouvernementales.

Influence sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que sur les décisions dans d'autres secteurs clés :

Notre résultat *stratégique*

Lorsque les décisions qui touchent, à la fois, l'environnement et l'économie reposent sur une analyse et des conseils judicieux, tels que ceux qui sont fournis par la TRNEE, tous les Canadiens en bénéficient. La santé et le bien-être des individus, qui dépendent de la salubrité de l'air, du sol et de l'eau, revêt une importance cruciale pour les Canadiens, qui recherchent également la prospérité qu'offre une économie saine. La TRNEE aide les décideurs à intégrer ces considérations vitales.

Quatre évaluations récentes de nos travaux ont souligné cette contribution, en confirmant que nos travaux sont pertinents et très bien considérés par les hauts fonctionnaires fédéraux, ainsi que par les dirigeants de la société civile et du secteur privé. Malgré tout, notre influence sur la politique fédérale a été modérée. Nous avons appris que les hauts fonctionnaires fédéraux s'attendent à ce que nous présentions un contexte plus large pour la formulation de conseils en matière de développement durable et que nous puissions améliorer notre efficacité générale de plusieurs manières.

Indicateur de rendement : les hauts fonctionnaires fédéraux considèrent la TRNEE comme une source importante de conseils stratégiques

Les travaux de la TRNEE sont habituellement considérés comme une source importante de conseils stratégiques par les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et par les directeurs de programmes. La majorité de ceux qui ont été interrogés sont d'avis que la TRNEE a tout le potentiel voulu pour apporter « beaucoup » ou « énormément » aux enjeux d'importance nationale. Les hauts fonctionnaires fédéraux n'ont signalé aucun autre organisme qui serait mieux placé pour traiter d'enjeux nationaux tels que les indicateurs de l'environnement et du développement durable, le réaménagement des terrains contaminés et la viabilité écologique urbaine.

Les critiques de la documentation publiée confirment que les travaux de l'organisme dans des domaines tels que les terrains contaminés, la conservation de la nature, la viabilité écologique urbaine, l'écologisation de la fiscalité et les indicateurs nationaux sont souvent cités par les principaux ministères. Une analyse du site Web de la TRNEE pendant six mois l'année dernière a révélé que les hauts fonctionnaires fédéraux sont, de loin, le groupe de visiteurs du site Web le plus important, qu'ils consultent fréquemment et de manière répétée le site pour fureter ou télécharger des documents, notamment les rapports très populaires de la série *L'État du débat*.

Un dernier indice que le gouvernement fédéral apprécie les conseils de la TRNEE est la manière dont il est enclin à demander à l'organisme de mener des travaux supplémentaires dans des domaines stratégiques précis. Au cours des dernières années, l'organisme a répondu à des demandes pour étendre la sensibilisation et la compréhension de l'échange de droits d'émissions, à l'échelon national, parmi ceux qui font l'opinion au Canada, et pour élaborer une série d'indicateurs nationaux en matière d'environnement et de développement durable. En août 2003, le Premier ministre a demandé à la TRNEE de « faire des études et d'informer les Canadiens sur le potentiel de réduction d'émissions à l'avenir ». La TRNEE répond actuellement à cette toute dernière demande.

Certains exemples précis de l'influence sur la politique fédérale cette année sont énoncés ci-dessous :

- Le rapport sur *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes* a été publié il y a moins d'un an, et déjà, les hauts fonctionnaires fédéraux ont déclaré qu'il avait déjà beaucoup inspiré les politiques fédérales, et l'adoption d'au moins une recommandation a été annoncée.
- En ce qui concerne l'élaboration d'une série nationale d'indicateurs, les hauts fonctionnaires ont signalé que l'initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement avait favorisé la perspective d'utiliser les indicateurs dans la définition des comptes nationaux. Les indicateurs de la TRNEE commencent à être intégrés à la production de rapports gouvernementaux, tels que *Le rendement du Canada 2003*, rapport annuel du président du Conseil du Trésor au Parlement.
- Les indicateurs de la TRNEE ont été mentionnés dans deux documents essentiels du programme fédéral, le Discours du Trône 2003 et le Budget 2004, dans lesquels on annonce 15 millions de dollars pour exploiter cette initiative.

Indicateur de rendement : Les décideurs d'autres niveaux de gouvernement et le secteur privé considèrent la TRNEE comme une source importante de conseils

Comme une bonne part des conseils formulés par la TRNEE porte sur le rôle stratégique du gouvernement fédéral, son influence sur d'autres niveaux de gouvernement et secteurs est plus restreinte. Même si trois évaluations incluaient des représentants de secteurs non fédéraux, il n'y a pas assez de preuves à partir desquelles on pourrait tirer des conclusions générales pour le moment. Toutefois, quelques conclusions laissent entendre que l'organisme exerce une influence en dehors du gouvernement fédéral.

- On accorde beaucoup d'attention au rapport sur *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes* (le rapport « urbain ») au niveau municipal, certains conseillers municipaux approuvant officiellement le rapport (Ville de Toronto et District régional de Vancouver) et le diffusant à un réseau élargi de personnes-ressources pour accroître la sensibilisation.
- Les organismes de réflexion et autres organisations non gouvernementales (ONG) se servent du rapport urbain pour défendre leurs intérêts auprès des décideurs de l'État à plusieurs niveaux. Au moins un groupe de réflexion se sert également du rapport pour informer les décideurs provinciaux sur les orientations stratégiques recommandées en Ontario.
- Quoique l'influence au niveau provincial ait été variable, une province a indiqué qu'elle se servait déjà du rapport urbain pour orienter sa prise de décisions. Les provinces sont parfois sensibles à des études ou à des recommandations stratégiques d'envergure nationale qui ont trait à des enjeux urbains. Toutefois, l'évaluation a révélé que cette préoccupation n'avait pas été soulevée à propos du rapport de la TRNEE. C'est là une constatation positive importante.
- L'initiative sur l'échange de droits d'émissions à l'échelon national de la TRNEE est généralement reconnue comme facilitant grandement la compréhension du sujet parmi des leaders d'opinions et des décideurs qui ne sont pas des experts.
- Les parties prenantes à l'échelon national ont signalé que l'initiative des indicateurs de développement durable et d'environnement avait beaucoup contribué à l'élaboration d'indicateurs à tous les niveaux du gouvernement.

On trouvera dans l'analyse de notre priorité, ci-dessous, plus de précisions sur la valeur des conseils prodigués par la TRNEE.

Influence de la TRNEE : Que pouvons-nous améliorer?

Les hauts fonctionnaires fédéraux qui ont été interrogés ont confirmé que les conseils de la TRNEE sont très généralement respectés pour leur crédibilité, leur neutralité et leur pertinence à l'égard d'enjeux nationaux importants. Toutefois, ces hauts fonctionnaires ont également suggéré que l'influence de la TRNEE sur la politique fédérale devrait être plus forte, en concluant qu'elle devrait chercher à s'intégrer comme un acteur clé, sinon de premier rang, en matière de développement durable au sein de l'appareil fédéral. Le renforcement de ce rôle comporterait, probablement, la formulation de conseils stratégiques de haut niveau au gouvernement en matière de développement durable. Pour atteindre cet objectif, il faudrait apporter des changements majeurs à la manière dont la TRNEE aborde actuellement ses travaux. L'organisme étudie les implications d'une telle mutation dans le cadre de ses efforts de planification stratégique.

De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants :

Le Canadian Brownfields Network (CBN) *tente d'accélérer le réaménagement des terrains contaminés et de promouvoir une revitalisation urbaine efficace.*

Le CBN, qui s'inspire des travaux de la TRNEE, offre constamment à ses membres, qui sont tant des praticiens et des parties prenantes dans le domaine des terrains contaminés, l'occasion d'interagir, d'échanger des études de cas concluantes, et de rechercher activement de nouveaux mécanismes qui amélioreront le rendement environnemental et économique de la collectivité.

Un résultat *indirect* précieux

Les nouveaux partenariats qui se forment pour poursuivre le dialogue et maintenir l'élan imprimé dans le domaine du développement durable, constituent une retombée importante des processus de la TRNEE.

Les programmes multipartites de la TRNEE posent les jalons d'un débat plus poussé sur des questions controversées. Ils y parviennent en facilitant la création de partenariats dans l'ensemble des secteurs et des régions du pays, partenariats qui sont cruciaux pour aplanir les obstacles au développement durable au Canada.

Les parties prenantes et les hauts fonctionnaires qui participent à l'initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement ont signalé que la capacité de la TRNEE de collaborer avec plusieurs niveaux de gouvernement, de régions et de secteurs à l'élaboration des indicateurs lui a permis de contribuer à des travaux relevant d'autres niveaux du gouvernement. Ce programme a donné aux participants l'occasion de se rencontrer en personne, ce qui marquait une première pour nombre d'entre eux, et de repérer les possibilités de collaboration à l'avenir.

Dans la même veine, les travaux de l'organisme sur le réaménagement des terrains contaminés ont abouti à la création du Canadian Brownfields Network qui contribue à la mise en œuvre des recommandations de la TRNEE et qui sert de lien constant entre le gouvernement, les parties prenantes et les praticiens (voir encadré latéral).

Meilleure prise de conscience et compréhension des problèmes, possibilités et solutions pratiques en matière d'environnement et d'économie :

Notre résultat *immédiat*

Pour prendre des décisions bien dosées, les décideurs doivent bien comprendre le point de vue des parties prenantes, les points de convergence et de débat, et l'éventail de solutions

possibles dans des domaines stratégiques précis. En faisant participer ces décideurs aux groupes de travail, aux ateliers et aux consultations de la TRNEE, l'organisme les aide à acquérir cette compréhension, qui est un élément préalable important à la réalisation de l'objectif stratégique de l'organisme. Une vaste diffusion de l'information qui en découle aux auditoires ciblés et à ceux qui font l'opinion dans l'ensemble du pays suscite une compréhension encore plus vaste parmi les principaux secteurs et groupes, et offre un soutien solide aux orientations et aux thèmes stratégiques principaux. Ce soutien est, à son tour, une source supplémentaire de confiance pour les décideurs.

Indicateur de rendement : Meilleure prise de conscience et compréhension de la part des hauts fonctionnaires fédéraux et des intervenants concernés à l'échelon national

À titre d'organe consultatif, la TRNEE a, en fin de compte, peu de contrôle sur les décisions stratégiques. Elle s'emploie plutôt à instaurer la compréhension nécessaire au préalable. Cet organisme est devenu très compétent pour atteindre cet objectif, comme en attestent la mesure et l'évaluation du rendement. Les participants aux processus multipartites de la TRNEE et à ses sessions d'information ont dit bien connaître nos travaux. Ils conviennent, en général, qu'ils connaissent et comprennent mieux maintenant les enjeux, même si la plupart d'entre eux étaient déjà bien informés avant de participer aux processus et aux activités de la TRNEE. Les sondages et les évaluations ont fait ressortir le lien entre, d'une part, les efforts déployés pour susciter la prise de conscience et la compréhension et, d'autre part, pour imprimer l'élan et apporter le soutien nécessaire au changement :

- La TRNEE a mené une grande tournée pancanadienne pour diffuser les recommandations sur ses travaux relatifs aux villes durables et au réaménagement des terrains contaminés, dans le cadre de laquelle elle ciblait les représentants provinciaux et municipaux de niveau moyen et supérieur, d'autres parties prenantes et leaders d'opinion clés dans les médias. La majorité des participants ont signalé que leur présence aux sessions d'information avait accru leur prise de conscience et compréhension (93 p. 100 ont dit « oui » ou « d'une certaine manière »).
- Dans le cadre de la même tournée, 71 p. 100 des participants ont dit être d'accord avec les recommandations de la TRNEE, et plus de la moitié d'entre eux ont dit qu'ils interviendraient en fonction de l'information qu'ils avaient recueillie dans le cadre de ces sessions. Les trois quarts d'entre eux ont dit que l'information les aiderait dans leur prise de décisions et pour susciter plus de débat dans leur milieu de travail.
- Tous les hauts fonctionnaires fédéraux interrogés étaient conscients du contenu du rapport de l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement, et 80 p. 100 d'entre eux ont indiqué que leur compréhension de ces enjeux s'était améliorée grâce à cette initiative. Deux tiers des parties prenantes autres que fédérales ont indiqué qu'elles comprenaient désormais mieux les enjeux, même si un grand nombre de ces parties prenantes étaient déjà des experts dans le domaine.
- Les intéressés croient généralement que l'Initiative d'échange de droits d'émissions, à l'échelon national, a beaucoup contribué à la sensibilisation et à la compréhension du sujet parmi les leaders d'opinion et les décideurs qui ne sont pas des experts. Cette

initiative a posé les jalons d'autres travaux qui seront menés par le gouvernement fédéral.

- Les évaluations ou d'autres conclusions de la mesure de la performance n'ont suggéré aucune amélioration majeure à apporter.

Formuler des conseils sur les enjeux économiques et environnementaux :

Prix du leadership en matière de politique du collège Arthur Kroeger 2004

Présenté à la TRNEE au printemps 2004, ce prix prestigieux est décerné à un particulier ou à un organisme qui sert de modèle dans la manière de définir un enjeu, puis de faire progresser avec succès le processus d'élaboration et d'adoption de politiques publiques en recourant à un leadership novateur. Dans le cas de la TRNEE, le jury du prix a signalé « l'excellence dans la recherche d'un consensus stratégique entre des perspectives et des intérêts économiques et environnementaux conflictuels ».

Notre *priorité*

La seule priorité de la TRNEE consiste à prodiguer des conseils sur des questions qui se situent à la croisée de l'environnement et de l'économie. Avec son petit budget de 5,5 millions de dollars, l'organisme parvient néanmoins à formuler un nombre croissant de conseils sur des enjeux qui revêtent une importance nationale, conseils que les décideurs, qu'ils relèvent de l'appareil fédéral ou non, considèrent tous comme enrichissant beaucoup l'état de nos connaissances sur le développement durable.

La formulation de conseils comporte deux activités sous-jacentes. La première consiste à prodiguer le conseil, ce qui comporte des recherches originales et des rencontres avec les parties prenantes pour assurer l'équilibre et la crédibilité. Ce travail, qui s'étend généralement sur 18 à 24 mois, est dirigé par un groupe de travail qui représente un vaste éventail de perspectives. Comme les enjeux explorés sont souvent des points sensibles, le processus de la TRNEE est conçu de manière à aider les parties prenantes à surmonter leurs différences profondément ancrées. Le groupe de travail commande ensuite des travaux de recherche pour analyser les faits et tendances économiques et environnementaux qui sous-tendent chaque domaine d'étude. Un groupe élargi de parties prenantes est ensuite formé pour formuler ses commentaires. On clarifie alors les points qui font l'unanimité et dont il faudrait débattre, et l'on précise les conséquences de toute intervention ou de l'absence d'intervention.

Ces efforts sont couronnés par la publication d'un rapport de la série *L'État du débat* qui présente les résultats des recherches du groupe de travail, ainsi que son analyse et ses recommandations. Ensuite, l'organisme amorce une deuxième activité sous-jacente, la diffusion de ses conseils. Une fois le rapport publié, son contenu est activement diffusé par divers modes de communication pour s'assurer qu'il rejoigne les décideurs et les leaders

d'opinion ciblés partout dans le pays. L'organisme a découvert que cette deuxième étape est cruciale pour susciter la prise de conscience et la compréhension et pour influer sur l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

Première activité sous-jacente : prodiguer des conseils par la voie de travaux de recherche commandés et en consultant les parties prenantes

En 2003–2004, la TRNEE a mené des travaux dans le cadre de quatre programmes, et trois d'entre eux ont publié des conseils dans le cadre des rapports de la série *L'État du débat*, et elle a produit son rapport annuel sur l'*Écologisation du budget*. Elle a également commencé à définir la portée de quatre secteurs possibles de programmes. L'état de ces travaux est résumé à la figure 5.2 et décrit ci-dessous.

Figure 5.2 : Secteurs de programmes de la TRNEE et état d'avancement des travaux au 31 mars 2004

Thème du programme	État d'avancement des travaux
Protection du patrimoine naturel	Terminé – Rapport de la série *L'État du débat*
Viabilité écologique urbaine	Terminé – Rapport de la série *L'État du débat*
Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement	Terminé – Rapport de la série *L'État du débat*
Écologisation de la fiscalité	Travaux en cours
Écologisation du budget	Publication d'un rapport annuel
Préserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale	La définition de la portée est achevée
Marchés financiers et durabilité	La définition de la portée est achevée
Énergie et changement climatique	La définition de la portée est en cours
Gouvernance	La définition de la portée est achevée

Protection du patrimoine naturel : la TRNEE a créé ce programme en 2001 pour définir et soutenir de nouveaux instruments qui aideraient les Canadiens, et ce, à tous les niveaux, à assumer la gestion des terres et des eaux. Un rapport de la série *L'État du débat*, publié en juin 2003, souligne les principaux défis et possibilités de la conservation au Canada. Ce rapport a également présenté 20 recommandations qui, si elles se concrétisent, feront du Canada un leader mondial en matière de conservation.

Viabilité écologique urbaine : la TRNEE a mené un ensemble de recherches originales sur la manière dont le gouvernement fédéral pourrait mieux orienter le rôle qu'il joue dans l'environnement urbain en recourant de manière plus efficace à la politique fiscale. Les responsables du programme ont publié un rapport de la série *L'État du débat* en mai 2003.

Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement (IDDE) : le ministre des Finances, constatant que « … les moyens dont nous disposons à l'heure actuelle pour mesurer les progrès [des politiques environnementale et économique] sont inadéquats », a annoncé l'initiative IDDE dans le budget du printemps 2000. La TRNEE a effectué une comparaison et une analyse globales des données et des indicateurs relatifs à cinq aspects du capital naturel (ressources non renouvelables, terres et sols, ressources renouvelables, qualité de l'air et conditions atmosphériques, et ressources hydriques) et à un aspect du capital humain (niveau d'instruction). Cet ensemble de connaissances, tout à fait novatrices, a abouti à une série d'indicateurs nationaux de développement durable et d'environnement, qui sont solides, crédibles et faciles à comprendre, et qui ont été publiés en mai 2003.

Écologisation de la fiscalité : ce programme, en cours, démontre comment les gouvernements peuvent recourir à la politique fiscale pour atteindre des objectifs environnementaux et économiques. Au cours de la dernière année, il a évalué le rôle de la politique fiscale dans la promotion de la réduction, à long terme, des émissions de carbone, tant sous forme de pourcentage de croissance économique qu'en termes absolus. Ce programme est en train d'effectuer des études de cas dans trois domaines où le recours à la politique fiscale semble prometteur pour les réductions des émissions de carbone, à long terme : rendement énergétique, énergie renouvelable et hydrogène. Les responsables du programme préparent également un rapport de la série *L'État du débat* sur la politique fiscale et l'énergie, qui est censé être publié à la fin de 2004.

Écologisation du budget : en intégrant quelques initiatives environnementales importantes dans son budget annuel, le gouvernement fédéral peut commencer à créer un héritage de bien-être économique, communautaire et écologique qui soit durable, intégré et bien équilibré. Les recommandations sont présentées tous les ans au ministre des Finances et au Comité permanent des finances.

De nouveaux domaines de travail ont été explorés en vue de la programmation à venir

Préserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale : la portée de ce domaine avait été définie en 2003, et l'on avait décidé de lancer un programme intégral en 2004. Nous bénéficions d'une période limitée pour préserver notre capital naturel dans la forêt boréale du Canada, tandis que l'aménagement industriel s'étend de plus en plus vers le Nord et que de nombreuses provinces consacrent des secteurs encore vierges de la forêt boréale à l'aménagement. Le programme intégral examinera l'intégration de la conservation et de l'aménagement des ressources dans la forêt boréale. Son rapport final, censé être publié au printemps 2005, recommandera une série d'instruments réglementaires et de politiques fiscales pour contribuer à réaliser cette intégration.

Marchés financiers et durabilité : la définition de la portée de ce domaine avait été faite à fond en 2003–2004, et l'on avait décidé d'amorcer un programme intégral en 2004. La TRNEE animera un débat multipartite indépendant sur l'investissement responsable et la responsabilité des entreprises en analysant les liens entre la durabilité (comprenant des enjeux environnementaux et sociaux) et le rendement financier au Canada.

Énergie et changement climatique : ces travaux en étaient à la phase de définition de la portée en 2003–2004. En août 2003, le Premier ministre a demandé à la TRNEE « de faire des études et d'informer les Canadiens sur le potentiel de réduction d'émissions à l'avenir ». Il a ensuite précisé que ces travaux devraient éclairer les stratégies sur l'énergie et le changement climatique à l'avenir, et contribuer à renforcer la compétitivité. Grâce à ce programme, la TRNEE espère amorcer un débat qui permettra de relever certains des grands défis énergétiques qui se poseront aux Canadiens au cours des 30 à 50 prochaines années, tels que le changement climatique, la volatilité du coût de l'énergie, le contexte continental de la politique énergétique du Canada et la sécurité de l'approvisionnement énergétique. La TRNEE continue de collaborer avec Ressources naturelles Canada et Environnement Canada pour préciser les paramètres et les échéanciers de cette initiative, qui est censée devenir un programme intégral en 2004.

Gouvernance : la TRNEE, qui constate qu'un grand nombre des enjeux qu'elle examine comporte un élément important de gouvernance, a entrepris de définir la portée du potentiel d'un programme à part entière sur ce sujet, comme le rapporte le RPP 2003-2004. La définition de la portée a abouti à la décision de ne pas créer un programme intégral mais de plutôt veiller à ce que chaque nouveau programme de la TRNEE comporte un examen des questions de gouvernance.

Indicateur de rendement : Les parties prenantes et la clientèle signalent que la TRNEE fournit de l'information nouvelle qui est pertinente, utile et crédible

La véritable mesure de la valeur de nos conseils est l'utilité qu'y voient les décideurs fédéraux et les parties prenantes. Comme l'utilité est un facteur de crédibilité et de pertinence, la TRNEE veille avec soin à ce que ces éléments constituent les qualités essentielles des conseils qu'elle prodigue.

La *crédibilité* de nos travaux dépend de notre capacité à demeurer neutre et à trouver un juste équilibre, dans nos rapports de la série *L'État du débat*, entre les perspectives de nos intervenants qui sont différentes et souvent conflictuelles. Le fait que ces rapports soient étudiés et approuvés par l'ensemble des membres de la TRNEE avant leur publication contribue à garantir leur neutralité. La TRNEE n'a pas été en mesure de vérifier les perceptions de tous les intervenants en ce qui concerne la crédibilité. Toutefois, la réaction des décideurs fédéraux de haut niveau a été très positive. Ce groupe a jugé les rapports et documents de la TRNEE comme faisant preuve d'une bonne analyse, de clarté, de professionnalisme et d'équilibre, et ils ont félicité la TRNEE pour le professionnalisme de l'élaboration de ses politiques et de ses mécanismes de consultation. Dans leurs commentaires, les personnes interrogées se sont dites très impressionnées par le calibre de participants experts rassemblés dans les débats de la TRNEE, et par l'impartialité et la neutralité de l'organisme, tant dans la manière de présider les réunions que dans l'élaboration de ses conclusions et recommandations sur des enjeux essentiels. La solidité de l'assise analytique qui sous-tend l'élaboration des politiques et des mécanismes de consultation de la TRNEE a été reconnue et approuvée.

La *pertinence* de nos travaux quant aux enjeux qui occupent les décideurs fédéraux et les intervenants nationaux est également un facteur crucial de notre succès. C'est pourquoi nos

programmes font généralement l'objet d'une définition poussée de la portée. L'organisme n'amorce un programme intégral que si les parties prenantes se montrent vraiment désireuses de traiter d'un sujet donné et veulent manifestement que la TRNEE s'engage dans cette voie. Les parties prenantes prennent part à des groupes de travail pour aiguiller les travaux et en assurer l'à-propos. Les résultats des évaluations de cette année confirment que les intervenants ont tous trouvé les travaux de la TRNEE très pertinents. Voici quelques exemples des constatations formulées :

- La question de l'échange national des droits d'émissions demeure pertinente dans les priorités et objectifs du gouvernement fédéral en matière de changement climatique, surtout en ce qui concerne les moyens les plus efficaces sur le plan économique d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Les entrevues confirment que les indicateurs d'environnement et de développement durable demeurent une priorité importante pour les autorités fédérales, provinciales et municipales, ainsi que pour les organisations non gouvernementales, les organismes à but non lucratif et les organismes du secteur privé. En outre, l'initiative de l'IDDE est mentionnée dans les principaux documents du programme fédéral tel que le Discours du Trône 2004 et le Plan budgétaire 2004.
- Le sujet de la viabilité écologique urbaine qui comprend l'infrastructure urbaine, est une priorité nationale essentielle qui est, sans cesse, citée et qui est définie dans les objectifs des documents du programme du gouvernement fédéral tels que les budgets, le Discours du Trône 2004 et les stratégies de développement durable des ministères. Cette question a fait l'objet d'une attention accrue à titre de priorité nationale en 2004.

Quant à la valeur ajoutée, les évaluations ont donné lieu au constat suivant :

- La TRNEE est en mesure d'apporter un éclairage « très important » ou « important » sur le sujet de la viabilité écologique urbaine. En outre, aucun autre organisme n'a été cité de manière générale comme étant mieux placé pour traiter des questions urbaines à l'échelon national. Aucune initiative comparable n'a été prise par d'autres organismes, qu'il s'agisse de groupes de travail ou d'organismes du gouvernement fédéral, ou encore de groupes de réflexion sur les politiques publiques. Les types d'activités menées par la TRNEE s'annoncent très utiles pour les questions de viabilité écologique urbaine à l'échelon national, ainsi qu'à l'échelon régional et local. La formulation des recommandations précises, quant au rôle du gouvernement fédéral en matière de viabilité écologique urbaine, a été considérée comme particulièrement utile.

La TRNEE se réjouit, à l'avance, d'effectuer un sondage auprès des parties prenantes non fédérales en 2004–2005 pour obtenir un tableau plus complet de l'utilité, de la pertinence et de la crédibilité de ses conseils.

Activité sous-jacente II : Diffuser ses conseils auprès de la clientèle fédérale et d'autres secteurs ciblés

En 2003–2004, la TRNEE a continué de veiller soigneusement à ce que les décideurs fédéraux, les parties prenantes des secteurs clés, les médias et le public la reconnaissent comme un chef de file dans la formulation de points de vue et d'analyses objectives

concernant « *l'État du débat* » sur l'environnement et l'économie au Canada. La TRNEE a été extrêmement active cette année, en publiant trois rapports de la série *L'État du débat* : *Les indicateurs de développement durable et de l'environnement pour le Canada*, *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : le rôle du gouvernement fédéral*, et *Protéger le capital naturel du Canada : une vision pour la protection de la nature au XXIe siècle*. Ces rapports ont été source d'inspiration pour divers efforts de diffusion des conseils relatifs à l'environnement et à l'économie.

Indicateur de rendement : diverses stratégies servent à atteindre des auditoires cibles dans le système fédéral, des leaders d'opinion et des décideurs de la société canadienne, ainsi que parmi le public canadien

L'étalement urbain, la croissance rapide, la saturation, le bruit, le smog et la contamination de certains sites figuraient parmi les sujets traités dans le cadre d'une série pancanadienne de sessions d'information, organisée cette année par la TRNEE à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa et Halifax, qui s'inspirait des recommandations et des principales constatations de la TRNEE tirées de deux rapports que l'organisme a publiés sur la viabilité écologique urbaine et le réaménagement des terrains contaminés mentionnés, ci-dessus. Les sessions ont stimulé le débat parmi les dirigeants municipaux, notamment le maire ou le maire adjoint nommé dans chaque ville, les experts régionaux, les grands spécialistes des questions urbaines et la population qui s'intéresse à ces questions. La TRNEE, qui a pour but d'imprimer un élan à l'élaboration d'une réaction cohérente face aux problèmes urbains du Canada, a rassemblé plus de 1 600 personnes dans le débat sur les villes et a obtenu une vaste couverture médiatique aux niveaux national et local.

La TRNEE a également organisé des réunions d'information avec les principaux hauts fonctionnaires fédéraux, groupes d'industrie et ONG pour discuter des conclusions de ses programmes ainsi que des travaux en cours. Ces réunions d'information prenaient souvent la forme d'une rencontre en tête-à-tête, de réunions d'information interministérielles ou de la présentation de discours dans le cadre de grandes conférences d'associations, d'ONG ou d'industries.

L'organisme a fait l'objet d'une vaste couverture médiatique à l'échelon national tout au long de l'année sur divers sujets, dont le réaménagement des terrains contaminés, la viabilité écologique urbaine, la protection du patrimoine naturel, et les indicateurs de développement durable et d'environnement.

Le site Web de la TRNEE est demeuré un outil important pour diffuser de l'information clé aux parties prenantes et aux membres du public. En 2003-2004, le nombre de visiteurs exceptionnels du site a continué de croître, à raison de 50 p. 100 par rapport à 2002-2003. La bibliothèque virtuelle a permis aux gens d'avoir facilement accès à plus de 300 documents de la TRNEE sur le développement durable, tandis que les rapports de la série *L'État du débat*, image de marque de l'organisme, demeurent hautement reconnus et figurent parmi les documents qui sont téléchargés le plus souvent.

Valeur ajoutée

La TRNEE est très respectée comme source d'information non partisane et très crédible sur les enjeux du développement durable. Dans un cycle normal de 18 à 24 mois, elle effectue une analyse approfondie et formule des recommandations dans quatre à cinq domaines qui correspondent aux priorités du gouvernement. En même temps, elle s'efforce de susciter la prise de conscience et la réceptivité à de nouvelles façons de voir les choses parmi les dirigeants d'opinion les plus influents du pays. La TRNEE s'acquitte de cette tâche avec un budget annuel d'un peu plus de cinq millions de dollars, ce qui représente moins de 0,003 p. 100 des dépenses totales du gouvernement.

Là où nous pourrions nous améliorer

La TRNEE a appris, grâce aux évaluations qu'elle a effectuées, qu'elle doit remanier sa façon de présenter ses propositions d'*Écologisation du budget* pour veiller à ce qu'elle soit plus actuelle, axée sur un moins grand nombre de priorités, et qu'elle vise plus clairement les priorités actuelles des décideurs fédéraux. L'organisme est en train d'évaluer des options en réponse à cette constatation importante.

Quoique l'organisme ait acquis une réputation pour les analyses et les recommandations utiles qu'elle fournit dans divers domaines stratégiques, les décideurs fédéraux nous ont dit qu'ils aimeraient également recevoir des conseils qui soient plus stratégiques. C'est ainsi que l'organisme envisage des façons de fournir un ensemble de conseils stratégiques axés sur les enjeux à l'avenir.

Enfin, la TRNEE aimerait renforcer et régulariser ses contacts avec les hauts fonctionnaires fédéraux, en collaborant plus étroitement avec eux à l'amorce des processus de la TRNEE en vue de cerner les préoccupations et possibilités communes. Quoique les décideurs fédéraux participent déjà à tous les processus de la TRNEE, la prise de contact avec les plus hauts fonctionnaires permettrait de mieux harmoniser la formulation des conseils et l'élaboration des politiques. Il faudrait, pour ce faire, trouver des moyens d'informer les ministres fédéraux ou participer au programme des débats fédéraux-provinciaux pertinents. L'organisme cherche actuellement des moyens d'atteindre ces objectifs de communication.

Progrès dans les initiatives gouvernementales

Cette dernière partie décrit les efforts déployés par la TRNEE dans le cadre de plusieurs initiatives majeures du gouvernement. La figure 5.3 résume le degré d'avancement des travaux dans chaque cas.

Figure 5.3 : Position de la TRNEE dans les initiatives de la TRNEE

Initiative	**État d'avancement : Fondation / Transition / Maturité**
Cadre de responsabilité et de gestion	Fondation établie
Fonction de contrôleur moderne : Information intégrée sur le rendement Systèmes de contrôle appropriés Gestion intégrée des risques Valeurs et éthique	 A presque atteint sa maturité A presque atteint sa maturité Phase de transition Fondation établie
Gouvernement en ligne	A presque atteint sa maturité
Stratégies de développement durable	S/O
Sécurité et planification de la continuité des activités	Fondation établie
Gestion de l'information gouvernementale	Fondation établie

Cadre de responsabilisation de la gestion et fonction de contrôleur moderne

En 2003, la TRNEE a commencé à s'attaquer au nouveau Cadre de responsabilisation de la gestion (CRG), en appliquant les indicateurs et les mesures du CRG pour, dans un premier temps, définir les points forts et les faiblesses. Un cadre supérieur a été nommé pour favoriser l'intégration du CRG dans la culture de gestion de la TRNEE en 20042005.

La mise en œuvre du CRG s'inspirera des fondements que l'organisme a établis en vertu de la fonction de contrôleur moderne. Les éléments de la fonction de contrôleur moderne progressent bien selon le Plan d'action de la fonction de contrôleur moderne de la TRNEE et sont décrits ci-dessous.

Information intégrée sur le rendement : cet élément de la fonction de contrôleur moderne touche à sa maturité. Avec l'achèvement d'un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) pour l'organisme, une révision substantielle de son système d'établissement des coûts basé sur les activités et l'achèvement de l'architecture d'activités des programmes, la TRNEE est en train d'examiner les résultats et d'associer les coûts à son objectif stratégique. Tous les membres du personnel ont reçu la formation et un soutien constant pour la mise en œuvre. Les résultats de rendement sont régulièrement examinés par tous les cadres supérieurs et intégrés dans le cycle de planification stratégique annuelle.

Systèmes de contrôle appropriés : cet élément touche également à sa maturité. La TRNEE est dotée de solides systèmes de contrôle, dont les délégations appropriées de pouvoir de signature, la division des obligations, des politiques et procédures comptables détaillées, ainsi que des politiques et pratiques étayées de documents en matière d'administration, de passation de contrats, d'accueil et de gestion des actifs. En 2003, la TRNEE a continué d'améliorer ses systèmes de contrôle en révisant, en mettant à jour et en officialisant son régime de ressources humaines. Les systèmes de contrôle sont constamment évalués et ajustés au besoin, et les employés de l'organisme reçoivent une formation relative aux rôles et aux responsabilités qui sont liés à ces aspects essentiels. En outre, la TRNEE est vérifiée tous les ans quant à son degré d'importance.

Gestion intégrée des risques : l'organisme est en phase de transition quant à l'intégration des risques dans ses processus de gestion. En 2003, la TRNEE a entrepris une évaluation officielle des risques et mis au point un profil des risques de l'organisme. La TRNEE a constaté qu'elle avait déjà adopté plusieurs mesures efficaces de gestion des risques, telles qu'un fonds d'urgence dans son budget annuel et un forum de la haute direction qui étudie constamment, de manière implicite, les divers domaines de risques. L'organisme planifie actuellement la sécurité et la reprise des activités. En 2004, l'organisme fera du risque un élément explicite de la planification stratégique et de la planification des programmes, ainsi que de la production de rapports.

Valeurs et éthique : cet élément en est à l'étape de fondation, la haute direction s'étant engagée à inscrire les valeurs et l'éthique dans la culture de gestion de l'organisme. L'évaluation de la capacité de la TRNEE a souligné la série commune de valeurs de l'organisme : le respect, la tolérance, une volonté de servir et de trouver un terrain d'entente. La haute direction discute régulièrement des valeurs et de l'éthique avec le personnel qui est sur la ligne de front. Toutefois, la TRNEE n'a pas établi officiellement de valeurs et d'éléments d'éthique communs au profit du personnel et des membres de la TRNEE en 2003-2004 comme prévu, parce qu'il lui a fallu se concentrer sur la mise en œuvre d'autres éléments de capacité de gestion. L'organisme s'attaquera à cet aspect en 2004-2005.

Gouvernement en direct

La TRNEE se sert de son site Web officiel pour fournir aux décideurs, aux leaders d'opinion et au public canadien des conseils et des recommandations sur la promotion du développement durable. Ce site offre un accès public à toutes les publications de la TRNEE, dans les deux langues officielles, et tire parti des technologies de pointe pour faciliter l'inscription en direct à des activités, des services d'inscription électronique, une diffusion multiformat de l'information et une gestion efficace du contenu. Depuis 2002, la TRNEE se conforme aux normes de présentation uniforme des sites Web du gouvernement. La TRNEE s'est engagée à atteindre l'objectif du gouvernement qui consiste à offrir aux Canadiens l'accès à toute l'information et aux services gouvernementaux en direct d'ici à 2005.

Stratégie de développement durable

À titre d'organisme fédéral mandaté pour expliquer et promouvoir le développement durable, le programme de l'organisme constitue, en fait, sa stratégie de développement durable. C'est pourquoi la TRNEE n'a pas de SDD officielle.

Planification de la sécurité et de la reprise des activités

Au cours de la dernière année, la TRNEE a reconnu les risques physiques et opérationnels auxquels elle se heurte en cas de catastrophe telle qu'un incendie, une inondation ou une catastrophe civile, ou en cas d'atteinte à la sécurité telle que le vol, le vandalisme ou un virus informatique. En cas d'urgence, la TRNEE devra avoir mis en place des plans et des procédures qui permettront à l'organisme de reprendre ses activités le plus rapidement possible, dans des locaux temporaires si nécessaire.

Un plan de continuité des activités complet, en cours d'élaboration, intégrera les stratégies de gestion de l'information (GI) dans la planification de la reprise des activités pour créer un plan d'intervention en cas d'urgence pour la TRNEE. Le plan de continuité des activités est censé être autorisé et devenir opérationnel d'ici la fin de 2004.

Système de gestion de l'information

En mars 2003, en réponse à la politique du Conseil du Trésor sur la gestion de l'information gouvernementale, la TRNEE a lancé un projet important de gestion de l'information et des dossiers, qui se réalisera de juin 2003 à mars 2005. Ce projet créera les outils, politiques et procédures et systèmes électroniques nécessaires pour gérer l'information dans tous les médias. En 2003–2004, la TRNEE a mis en place les ressources humaines nécessaires pour soutenir ce projet, elle a mis au point un plan de classement des dossiers opérationnels, et élaboré une stratégie pour un projet de mise en œuvre du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI) qui se réalisera de mai 2004 à mars 2005.

Annexe 1: Les membres de la TRNEE au 31 mars 2004

Harvey L. Mead (Président, TRNEE)
Sainte-Foy (Québec)

Patricia McCunn-Miller
(Vice-présidente, TRNEE)
Calgary (Alberta)

Ken Ogilvie (Vice-président, TRNEE)
Directeur général
Pollution Probe Foundation

Harinder P. S. Ahluwalia
Président-directeur général
Info-Electronics Systems Inc.

Edwin Aquilina
Conseiller spécial auprès du maire de la ville d'Ottawa

Louis Archambault
Président-directeur général
Groupe-conseil Entraco Inc.

Jean Bélanger
Ottawa (Ontario)

David V.J. Bell
Professeur d'études environnementales
Université York

Katherine M. Bergman
Doyenne, faculté des sciences et professeure à la faculté de géologie
Université de Regina

William J. Borland
Directeur, Affaires environnementales
JD Irving Limited

Wendy Carter
Vancouver (Colombie-Britannique)

Douglas B. Deacon
Propriétaire
Trailside Café and Adventures

Terry Duguid
Winnipeg (Manitoba)

L'honorable Michael Harcourt
Président
Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités
Bureau du conseil privé - région pacifique

Marie-Claire Hélie
Vice-présidente
Financière Banque Nationale

Linda Louella Inkpen
St. Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)

Diane Frances Malley
Présidente
PDK Projects Inc.

Cristina Marques
Co-propriétaire et promotrice de constructions
Dreamcoast Homes

Patrice Merrin Best
Vice-présidente exécutive
Luscar Ltd.

Alfred Pilon
Secrétaire général
Office franco-québécois pour la jeunesse

Qussai Samak
Conseiller syndical
Confédération des syndicats nationaux

Keith Stoodley
Directeur, Marketing et ventes
Lotek Wireless Inc.

John Wiebe
Président-directeur général
GLOBE Foundation of Canada

Judy G. Williams
Associée
MacKenzie Fujisawa

Gene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant par intérim / Secrétaire général

Annexe 2 : Organigramme de la TRNEE

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

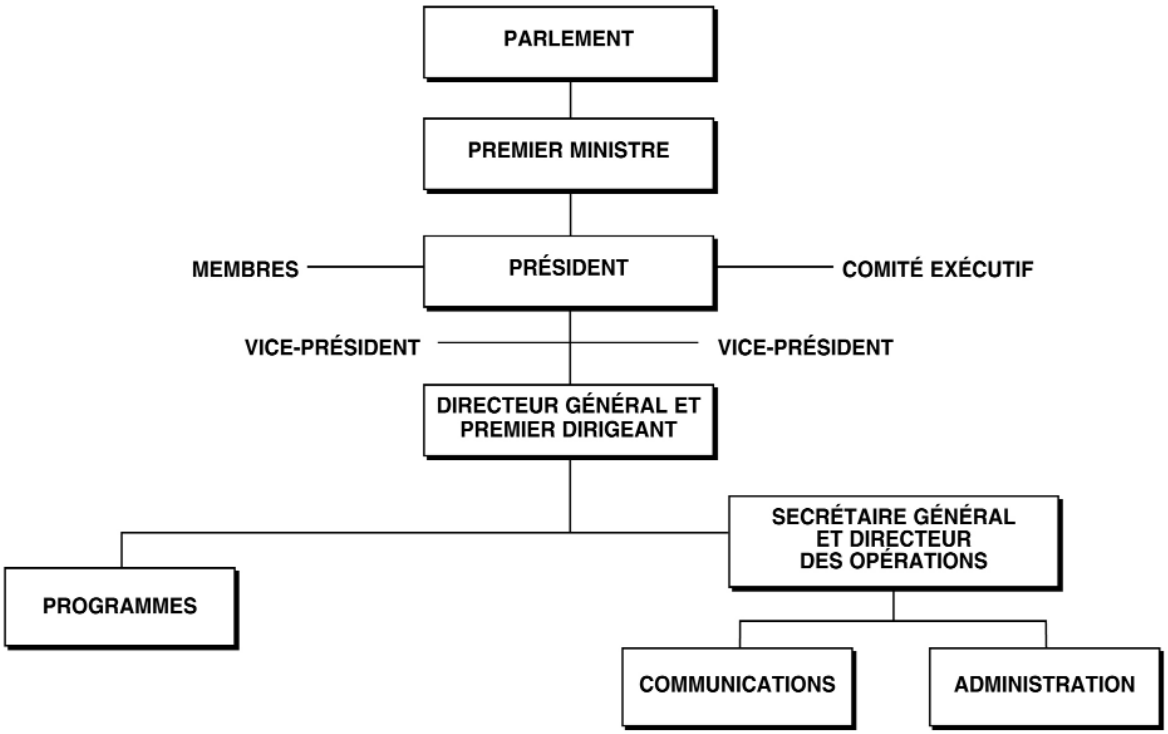

Annexe 3 : Tableaux financiers selon une comptabilité de caisse modifiée (non vérifiés)

Tableau financier 1 : Résumé des crédits approuvés

Le tableau, ci-dessous montre que nous avons dépensé 4,9 millions de dollars, soit 94 p. 100 de nos crédits parlementaires.

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)			
	2003–2004		
Crédit	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			
30 Dépenses de fonctionnement	4 658,0	4 854,9	**4 528,9**
(S) Contributions au régime d'avantages sociaux	337,0	351,7	**351,7**
(S) Dépenses en vertu du paragraphe 29.1 (1) de la LGFP	20,0	7,5	**7,5**
Total	5 015,0	5 214,1	**4 888,1**

Tableau financier 2 : Comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles

Nos dépenses réelles, en 2003–2004, ont été inférieures à nos dépenses prévues parce que nous avons procédé à la définition de la portée et à la mise en œuvre de trois nouveaux secteurs de programme. Ce processus nous a amené à reporter à 2004-2005 certaines activités qui avaient été prévues pour 2003-2004; ces activités seront en partie financées par le report de 5 p.100 auquel nous avons droit. La somme des autorisations totales est différente des dépenses prévues, surtout à cause de l'ajout du report autorisé des crédits de 2002–2003, du financement reçu par le Fonds d'innovation et de fonction de contrôleur moderne, et de la contribution de l'organisme à la mise en œuvre du budget 2003 : objectif de réaffectation d'un milliard de dollars.

Dépenses prévues contre dépenses réelles (en milliers de dollars)			
		2003–2004	
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Équivalent temps plein (ETP)	28	28	**27**
Fonctionnement	5 015,0	5 214,1	**4 888,1**
Dépenses en capital	-	-	**-**
Subventions et contributions approuvées	-	-	**-**
Total des dépenses brutes	5 015,0	5 214,1	**4 888,1**
Moins : recettes disponibles	-	-	**-**
Total des dépenses nettes	5 015,0	5 214,1	**4 888,1**
Recettes non disponibles	(20,0)	(7,5)	**(7,5)**
Coût des services fournis par d'autres ministères ou organismes	309,0	342,6	**342,6**
Coût net du programme	**5 304,0**	**5 549,2**	**5 223,2**

Tableau financier 3 : Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles

Nos dépenses réelles ont diminué en 2003–2004 en raison de la contribution de notre organisme à la mise en œuvre du budget 2003 : objectif de réaffectation d'un milliard de dollars pour 2003–2004, et des phases préliminaires de mise en œuvre de la définition de la portée de trois nouveaux secteurs de programme.

Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles (en milliers de dollars)					
			2003–2004		
Secteur d'activités	**Dépenses réelles 2001–2002**	**Dépenses réelles 2002–2003**	**Dépenses prévues**	**Autorisa-tions totales**	**Dépenses réelles**
Fournir des renseignements et des points de vue objectifs quant à *l'État du débat* sur l'environnement et l'économie	5 446,7	5 340,8	5 015,0	5 214,1	4 888,1
Total	**5 446,7**	**5 340,8**	**5 015,0**	**5 214,1**	**4 888,1**

Tableau financier 4 : Recettes non disponibles

Nos recettes non disponibles correspondent aux recettes de la vente de nos publications. La diminution au cours de 2002-2003 reflète le fait qu'une seule publication est parue en février 2003. L'augmentation connue en 2003-2004 est causée par la publication de trois rapports de la série *L'État du débat* en avril, mai et juin 2003.

Recettes non disponibles (en milliers de dollars)					
			2003–2004		
Secteur d'activités	**Dépenses réelles 2001–2002**	**Dépenses réelles 2002–2003**	**Recettes prévues**	**Autorisa-tions totales**	**Dépenses réelles**
Fournir des renseignements et des points de vue objectifs quant à *l'État du débat* sur l'environnement et l'économie	9,2	3,9	20,0	7,5	7,5
Total	9,2	3,9	20,0	7,5	7,5

Annexe 4 : États financiers vérifiés

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Énoncé de la responsabilité de la direction

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumises à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le directeur général et premier dirigeant par intérim	La gestionnaire des finances et de l'administration
Eugene Nyberg	Pierrette Guitard, CMA

Ottawa, Canada
Le 22 juin 2004

Rapport du vérificateur

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
et au Premier ministre

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Sylvain Ricard, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
le 22 juin 2004

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État de la situation financière

Au 31 mars

	2004	2003
	$	$
ACTIFS		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	361 606	239 831
Débiteurs (note 4)	3 414	669
Stock de publications aux fins de revente	17 007	50 018
	382 027	290 518
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	42 085	18 538
Immobilisations (note 5)	330 759	403 104
	372 844	421 642
TOTAL DES ACTIFS	754 871	712 160
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	466 528	354 449
Passifs à long terme		
Avantages sociaux futurs (note 7)	118 545	—
	585 073	354 449
AVOIR DU CANADA	169 798	357 711
TOTAL DES PASSIFS ET DE L'AVOIR DU CANADA	754 871	712 160

Engagements (note 8)

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Approuvé par :

Le président

Harvey L. Mead

Le directeur général et
premier dirigeant par intérim

Eugene Nyberg

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	$	$
PRODUITS		
Vente de publications	7 476	3 857
Vente de biens excédentaires de l'État	50	—
Financement par d'autres ministères (note 3)	—	82 636
Dons et produits du partage des frais	—	7 500
TOTAL DES PRODUITS	7 526	93 993
CHARGES		
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	2 415 745	2 263 240
Services professionnels et spéciaux	1 085 915	1 706 469
Publications	573 804	374 752
Location	461 127	410 209
Transports et communications	298 319	405 914
Amortissement	112 690	109 680
Mobilier et matériel	86 160	59 530
Services publics, matériel et fournitures	42 886	42 800
Réparations et entretien	23 966	26 975
	5 100 612	5 399 569
Comité exécutif		
Voyages et indemnités de déplacement	7 586	5 978
Honoraires	6 114	5 146
	13 700	11 124
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	157 237	204 360
Honoraires	141 566	140 440
	298 803	344 800
TOTAL DES CHARGES	5 413 115	5 755 493
COÛT NET D'EXPLOITATION	5 405 589	5 661 500

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État de l'avoir du Canada

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	$	$
Avoir du Canada, début d'exercice	357 711	396 907
Coût net d'exploitation	(5 405 589)	(5 661 500)
Services fournis gratuitement (note 3)	342 584	309 000
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	121 775	(610 902)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 753 317	5 924 206
AVOIR DU CANADA, FIN D'EXERCICE	169 798	357 711

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	$	$
Activités d'exploitation		
Coût net d'exploitation	5 405 589	5 661 500
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation :		
Moins : Amortissement des immobilisations	(112 690)	(109 680)
Services fournis gratuitement	(342 584)	(309 000)
Plus : Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
Variations à l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	2 745	(50 566)
Diminution du stock de publications aux fins de revente	(33 011)	(12 624)
Augmentation des charges payées d'avance	23 547	5 773
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(112 079)	624 195
Augmentation des avantages sociaux futurs	(118 545)	—
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	4 713 022	5 809 598
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	40 345	114 608
Produit de la vente de biens excédentaires de l'État	(50)	—
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	40 295	114 608
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT	4 753 317	5 924 206

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

---

1. Pouvoirs et objectif

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

a) Crédits parlementaires

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires.

b) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La Table ronde verse des cotisations correspondant au plein montant des cotisations d'employeur. Ce montant représente un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Table ronde représentent l'ensemble de ses obligations en matière de pensions de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice.

ii) Indemnités de départ

Depuis l'exercice courant, les employés ont droit à des indemnités de départ sous forme de délais de préavis tel que le prévoient les directives sur les délais de préavis de la politique des états de service de la Table ronde. Le coût de ces indemnités de départ est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités de départ constituent pour la Table ronde la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

d) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

e) Stock de publications aux fins de revente

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

f) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 $ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	Vie utile
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

g) Services reçus gratuitement des autres ministères

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente, la radiation de ce stock et les indemnités de départ sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

3. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services qu'ils fournissent gratuitement.

Au cours de l'exercice, la Table ronde n'a pas reçu de financement d'autres ministères pour des projets particuliers (2003 - 82 636 $).

La Table ronde a également engagé avec d'autres ministères des charges de 1 092 133 $ (2003 - 1 458 289 $), dont 342 584 $ (2003 - 309 000 $) pour les services fournis gratuitement. Les services fournis gratuitement comprennent 302 584 $ (2003 - 269 000 $) pour la location de locaux et 40 000 $ (2003 - 40 000 $) pour autres services.

4. Débiteurs

	2004	**2003**
Tiers	3 229	669
Autres ministères	185	—
Total des débiteurs	3 414	669

5. Immobilisations

	Coût au 31 mars 2003	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2004
Améliorations locatives	247 532	—	—	247 532
Matériel informatique et logiciels achetés	235 381	28 937	55 468	208 850
Mobilier et matériel	174 193	11 408	—	185 601
	657 106	40 345	55 468	641 983

	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2004	Valeur comptable nette au 31 mars 2003
Améliorations locatives	88 445	159 087	203 249
Matériel informatique et logiciels achetés	141 915	66 935	89 084
Mobilier et matériel	80 864	104 737	110 771
	311 224	330 759	403 104

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2004 se chiffre à 112 690 $ (2003 - 109 680 $).

6. Créditeurs et charges à payer

	2004	**2003**
Fournisseurs	445 038	318 284
Autres ministères	21 490	36 165
Total des créditeurs et des charges à payer	466 528	354 449

7. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Le taux de cotisation de la Table ronde au Régime de pensions de retraite de la fonction publique représentait 2,14 fois celui des employés (2003 - 2,14). Les cotisations de la Table ronde durant l'exercice étaient de 250 389 $ (2003 - 248 061 $).

ii) Indemnités de départ

La Table ronde verse à ses employés des indemnités de départ sous forme de délai de préavis. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des délais de préavis constitués. Les opérations affectant le solde de l'obligation au titre des indemnités de départ sont les suivantes :

	2004
Obligation au titre des indemnités de départ constituées au début de l'exercice	—
Charge de l'exercice	147 802
Indemnités de départ payées au cours de l'exercice	(29 257)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	118 545

8. Engagements

Durant l'exercice 2001-2002 la Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau. Cette entente a été modifiée au cours de l'exercice 2003-2004 afin d'inclure une pièce d'équipement additionnelle pour la durée restante de l'entente. La valeur résiduelle de cette entente est de 42 850 $. Les versements minimums futurs sont de:

2004-2005	14 690 $
2005-2006	14 690 $
2006-2007	13 470 $

9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par des crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les postes constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ces écarts sont rapprochés ci-après.

a) Rapprochement des coûts nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :

		2004	2003
Coût net d'exploitation		5 405 589	5 661 500
Rajustements pour les postes sans incidence sur les crédits :			
Moins :	Amortissement	(112 690)	(109 680)
	Services fournis gratuitement	(342 584)	(309 000)
	Congés annuels et temps compensatoire	17 962	(13 622)
	Avantages sociaux futurs	(118 545)	—
	Stock utilisé	(33 011)	(12 624)
Plus :	Produit de la vente des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 476	3 857
	Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
		4 824 247	5 220 431
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les crédits :			
Plus :	Acquisitions d'immobilisations	40 345	114 608
	Augmentation des charges payées d'avance	23 547	5 773
		63 892	120 381
Total des crédits parlementaires utilisés		4 888 139	5 340 812

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
Crédits parlementaires - approuvés :		
Crédits 30 et 30(b) - Dépenses de fonctionnement	4 854 915	5 064 600
Crédits statutaires - approuvés :		
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	351 670	352 861
Frais de production de publications à des fins de revente	7 476	3 857
Dépenses du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
	5 214 111	5 421 318
Moins : Crédits non utilisés - fonctionnement	(325 972)	(80 506)
Total des crédits parlementaires utilisés	4 888 139	5 340 812

10. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice 2003 ont été reclassés, de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

Annexe 5 : Tableau de concordance entre les engagements du *RPP 2003–2004* et la structure du *RMR 2003–2004*

Dans le *RPP 2003–2004*, la TRNEE n'était pas en mesure d'indiquer les dépenses prévues par rapport à ses quatre objectifs stratégiques et à ses trois priorités. Ceci s'explique surtout parce que les tentatives antérieures de décrire notre structure s'étaient avérées inutilement complexes et inexactes.

Depuis lors, la TRNEE a mis au point une structure plus simple et plus exacte – un résultat et une activité – qui correspond mieux à la taille, aux ressources, au mandat et au seul secteur d'activités de l'organisme. Cette nouvelle structure permet à la TRNEE de rendre compte de son rendement et de ses dépenses, de manière plus cohérente, qui englobe néanmoins tous les engagements pris dans le *RPP 2003-2004*.

La figure A4 présente un tableau de concordance qui expose comment les résultats stratégiques et les priorités figurant dans le *RPP 2003–2004* (colonne de gauche) correspondent aux seuls résultats et activités de la nouvelle structure (colonne de droite).

Figure A4 : Tableau de concordance : RPP 2003–2004 et RMR 2003–2004

Engagements du RPP 2003–2004	*Structure de rapport du RMR 2003–2004*
Résultats stratégiques (RS) et priorités (P) Dépenses prévues : 5,3 millions de $	Résultat stratégique Autorisations totales : 5,2 millions de $ Dépenses réelles : 4,9 millions de $
RS 1. Le gouvernement, l'industrie et d'autres décideurs clés tiennent compte des constatations, conclusions et recommandations de la TRNEE dans leurs politiques et décisions	L'élaboration de politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie, ainsi que les décisions dans d'autres secteurs essentiels sont influencées par les conseils de la TRNEE.
	Résultat immédiat
RS 2. Meilleure prise de conscience et compréhension des problèmes, possibilités et solutions pratiques	La clientèle fédérale et les parties prenantes nationales sont conscientes des possibilités, des solutions pratiques et des problèmes définis et étudiés par la TRNEE, et elles les comprennent.
	Résultat indirect
RS 3. De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants.	De nouveaux partenariats de travail se forment entre l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants sociaux importants.
	Activité (priorité)
RS 4. Découverte de nouvelles connaissances pertinentes, utiles et crédibles P 1 : Trouver des solutions pratiques et formuler des recommandations efficaces grâce au processus multipartite P 2 : Définir et examiner les problèmes économiques et environnementaux à moyen et long terme sur lesquels les politiques et décisions gouvernementales devraient porter P 3 : Accroître la prise de conscience et la compréhension des problèmes, possibilités et solutions pratiques	Prodiguer des conseils sur les enjeux économiques et environnementaux Activités sous-jacentes : • Formuler des conseils (commander des recherches, réunir les parties prenantes) • Diffuser les conseils (conseiller la clientèle fédérale et diffuser les conseils auprès d'autres secteurs)

Annexe 6 : Personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements

M. Eugene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant par intérim
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3
Téléphone : (613) 995-7581
Courriel : nybergg@nrtee-trnee.ca